

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## Lazard Euro Credit SRI

**LAZARD**  
FRÈRES GESTION

### OBJECTIF

*Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.*

### PRODUIT

<b>Nom du produit :</b>	Lazard Euro Credit SRI - Action PC EUR, compartiment de LAZARD FUNDS
<b>Code ISIN :</b>	FR001400DLP8
<b>Initiateur du PRIIPS :</b>	LAZARD FRERES GESTION SAS
<b>Site Web :</b>	www.lazardfreresgestion.fr
<b>Contact :</b>	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
<b>Autorité compétente :</b>	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
<b>Pays d'autorisation et agrément :</b>	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
<b>Date de production du document d'informations clés :</b>	27/06/2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**Durée :** La durée du Compartiment est de 99 ans à compter du 13/05/2009 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein des Statuts.

#### Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : ICE BofAML Euro Corporate Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis. La réalisation de cet objectif de gestion passe par une gestion du risque de taux et du risque de crédit en investissant sur des obligations et des titres de créance négociables libellés en euro, à taux fixes, variables ou indexés. La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le Compartiment est géré est de 0 à 8. Pour construire son portefeuille, le gérant procède à sa propre analyse des obligations et titres de créances négociables. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille est composé :

- d'obligations et titres de créance négociables libellés en euro notés dans la catégorie investment grade par les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion. Ces obligations pourront être de tout rang et de toute forme. Les obligations spéculative/high yield (notées ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou OPC spécialisés high yield, sont autorisés dans la limite de 30% de l'actif net. Les obligations non notées par une agence de notation sont autorisées dans la limite de 10% de l'actif net ;
  - à hauteur de 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles ;
  - d'obligations et titres de créances négociables libellés en Euro émis et/ou garantis par des Etats membres de l'Union Européenne ;
  - à hauteur de 30% maximum de l'actif net en titres subordonnés ;
  - à hauteur de 10% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) ;
  - à hauteur de 10% maximum de l'actif net en OPCVM ou FIA monétaires, monétaires court terme ou obligataires de droit français ;
- L'investissement est uniquement réalisé dans des OPCVM ou FIA qui ne peuvent eux-mêmes investir plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

L'exposition à des titres libellés dans une autre devise que l'Euro ainsi que l'exposition au risque de change doivent respectivement rester accessoires.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis.

Le Compartiment est géré conformément aux principes du label ISR définis par le Ministère de l'Économie et des Finances français. La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille, la sélection des titres et leur pondération.

L'analyse ESG repose sur un modèle propriétaire partagé par les équipes en charge de la gestion financière sous la forme d'une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agence d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports sur la responsabilité sociétale (RSE) de chaque entreprise et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note est fondée sur une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Processus de sélection ISR : Par souci d'intégrité et d'objectivité, les notes utilisées dans le cadre de la gestion ISR sont réalisées par un partenaire externe indépendant conformément à une approche best-in-universe qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne d'un indice composite constitué à 85% du ICE BofAML Euro Corporate Index et à 15% du ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield après exclusion des 20% des valeurs les moins bien notées.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Etant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes, les données ESG peuvent être incomplètes ou inexactes.

Dans la limite d'une fois l'actif net, le Compartiment peut utiliser des futures sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des options sur taux, du change à terme et des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif net), négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir, exposer ou arbitrer le portefeuille au risque de taux et de crédit. Les dérivés de change seront utilisés uniquement en couverture. Le Compartiment pourra investir à hauteur de 100% maximum de l'actif net dans des titres intégrant des dérivés.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

**Investisseurs de détail visés** : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances libellés en euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

Le Compartiment ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

**Recommandation : Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.**

**Nom du dépositaire** : CACEIS BANK

**Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC** :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

**Indicateur de risque** :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

**3 ans**

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Scénarios de performance** :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 880 €	8 770 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-21,2%	-4,3%
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 750 €	9 570 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-12,5%	-1,4%
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 150 €	10 510 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	1,5%	1,7%
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 240 €	10 880 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	12,4%	2,8%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 - 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

## QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du

produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	74 €	235 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,7%	0,8% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,5% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	50 €
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : ICE BofAML Euro Corporate Index 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative du Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de ce Compartiment.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :  
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France  
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr  
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante [https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds\\_93.html?idFond=CR2](https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CR2)

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

**Il existe dans votre Compartiment un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates").** Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.